



Ville d'Antibes Juan les Pins

CONSEIL MUNICIPAL
séance du vendredi 18 février 2011

**GROUPE LA GAUCHE ET L'ÉCOLOGIE
POUR ANTIBES JUAN-LES-PINS**

00-2	DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL A MONSIEUR LE MAIRE – DECISIONS – COMPTE RENDU
------	---

Décision 11 :

Cette décision est très étonnante !

En quelques mois, le prix d'achat du parking du Graillon a été multiplié par 4,4 en raison de la présence des réseaux qui fait que l'Etat ne tient pas compte du PLU.

Tout d'abord, on se demande alors à quoi sert le PLU si l'Etat n'en tient pas compte ?

Et décidément est-ce que votre majorité a, à ce point, vidé les caisses de l'Etat pour « grappiller » 440 000 € à la ville d'Antibes ?

Décision 15 :

Cet arrêté montre une fois de plus les injustices de notre territoire face au logement.

On me dit régulièrement les énormes difficultés pour satisfaire entre autres des familles en demande d'un grand logement de type T4 et T5.

Je pourrais même vous citer une famille prioritaire DALO à qui l'on ne propose rien car pas de logement de type T5 et à la lecture de ces délégations on constate que la ville possède un appartement de type T4 louée par convention de type précaire depuis 2004 à quelqu'un qui aurait sûrement les moyens de trouver un logement dans le privé.

La ville dispose-t-elle d'autres grands appartements de ce type ?

Au sujet des marchés :

Je remarque un avenant de 35% d'augmentation du marché d'acquisition de carburants et d'autres services avec carte magnétique.

D'où vient cette augmentation importante ?

Ce ne sont pas les véhicules propres quand même qui font que le marché des carburants augmente autant ?